id'a MAGAZINE

#10 - AUTOMNE 2021



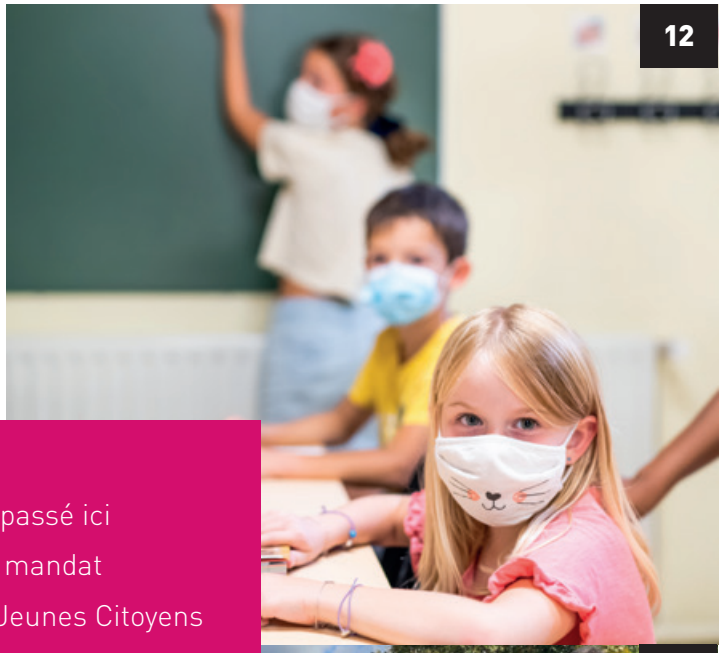
DOSSIER

UNE RENTRÉE ENGAGÉE

Page 12

Magazine d'information de L'Isle d'Abeau

SOMMAIRE



04 Ça s'est passé ici
06 Bilan de mandat
07 Conseil Jeunes Citoyens
08 En bref
12 Dossier : C'est la rentrée !
18 Saint-Hubert : vers un quartier apaisé
20 CLSPD : l'union au service de la prévention
21 16 jours d'actions contre les violences faites aux femmes
22 Le centre de vaccination
24 Culture : une saison pleine de promesses
25 Les jardiniers embellisseurs de la ville
26 Paroles de Lilôts
27 Une naissance, un arbre
28 Les connexions
30 Expression politique
31 Agenda





SERVICES

SERVICE POPULATION / ÉTAT-CIVIL
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 17h30.
Premier samedi du mois : 9h à 12h.

SERVICE ÉDUCATION
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 17h30.
Premier samedi du mois : 9h à 12h.

SERVICE VIE LOCALE
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 17h30.

CCAS
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Jeudi : 13h30 à 17h30.

SERVICE URBANISME
Lundi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Mercredi : 8h30 à 12h.

SERVICE CULTURE
Lundi, mardi, mercredi, Jeudi, vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30.

CENTRE SOCIAL COLUCCI
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 17h30.

LUDOTHEQUE
Lundi : 9h30 à 12h et 15h30 à 18h. Mardi : 15h30 à 18h30. Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h30. Jeudi, vendredi : 9h à 12h et 15h30 à 18h30. Dernier samedi du mois : 9h30 à 12h.

ESPACE CŒUR DE L'ISLE
Lundi, mardi, mercredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30.
Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 17h30.
Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30.

POLICE MUNICIPALE
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 17h30.
Samedi : 9h à 12h

ÉDITO



ID'A MAG #10
Une publication éditée
par la Mairie de L'Isle d'Abeau.
• **Octobre 2021** / **ISSN :** en cours
• **Directeur de la publication :** Cyril Marion
• **Conseiller Municipal délégué à la Communication :** Cédrick Mellet
• **Rédaction :** Agence Tintamarre
• **Création graphique mise en page :** Michel Barthelemy pour Agence Tintamarre
• **Crédit photos :** Ville de L'Isle d'Abeau, Benoît Gillardeau, Buttrfly Illustrations, Bernard Pothet, Franck Crispin, Freepik, CAPI - Julien Radix
• **Tirage :** 6 400 ex.
• **Impression :** Imp. Fouquet Simonet, impression sur du papier recyclé.

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Après un été que nous avons voulu animé selon vos aspirations culturelles, sportives et sociales, le temps de la rentrée est arrivé.

La rentrée éducative, moment fort pour les écoliers, collégiens et lycéens de notre commune, est également marquée par l'implication du corps enseignant et du personnel communal. Au regard des enjeux, ce sont tous les services de la commune qui sont mobilisés à la fois pour améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage de nos enfants et préparer l'avenir. Un avenir que nous souhaitons construire avec vous. Ainsi, le 19 novembre prochain, parents, enseignants, personnel communal des écoles, élus et acteurs de l'enfance seront appelés au vote sur les rythmes scolaires.

La rentrée associative et sportive a débuté par le forum des associations, lieu de rencontre et de découverte. Nous saluons l'implication de l'ensemble des bénévoles, exemplaires par leurs actions au service du bien commun. Récemment labellisée « Terre de Jeux 2024 », la Ville de L'Isle d'Abeau s'engage dès à présent à mettre davantage de sport dans votre quotidien, convaincue qu'il est un vecteur incomparable de cohésion et de lien social.

La rentrée culturelle a permis de vous présenter les évasions futures, pour découvrir des talents selon vos goûts et vos aspirations. C'est aussi l'occasion de mettre en application les axes de notre politique culturelle, en lien avec nos projets de mandat.

Toujours soucieux du quotidien des Lilôts et des acteurs de notre commune, nous avons également agi pour une rentrée propre et pour permettre aux acteurs économiques d'exercer leur activité après de nombreux mois contraints en raison de la crise sanitaire.

Ces rentrées et ces projets, c'est ce que nous avons souhaité partager avec vous à travers ce magazine de l'automne.
En espérant vous rencontrer très prochainement à la Mairie, en ville, au prochain Conseil Municipal ou à l'occasion des évènements communaux.

Bien à vous,

Cyril Marion
Maire de L'Isle d'Abeau
Vice-Président CAPI au Renouvellement Urbain et à l'Habitat



01



02



04



05

01 Déambulation de Mr Girafe, lors de l'Éco Kermesse organisée le 15 septembre dernier. **02** Citoyens, agents et élus réunis pour nettoyer la ville lors du World Clean Up Day. **03** Inauguration du nouveau Centre Technique Municipal le 22 septembre.





03



06





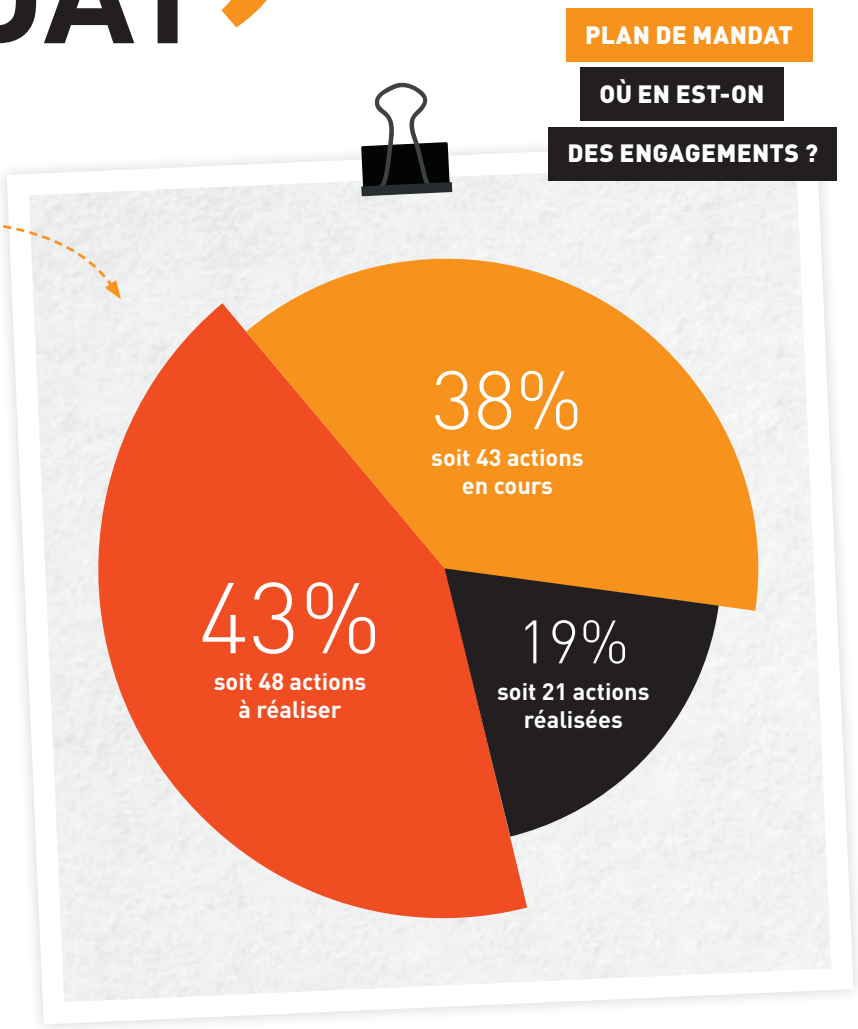
07

04 Fête du Vélo CAPI, en partenariat avec la ville, le 18 septembre dernier. **05** 22 août, hommage aux anciens combattants à l'occasion du 77e anniversaire des combats du quartier du Lombard. **06** Découverte des associations locales lors du Forum des Associations. **07** La Cie Abdou N'Gom lors de l'ouverture de la saison culturelle.

BILAN DE MANDAT'

Un an et 100 jours plus tard

Depuis la mise en place du nouveau Conseil Municipal le 3 juillet 2020, l'heure est au premier bilan. Cyril Marion, Maire de L'Isle d'Abeau, fait un état des lieux sur les actions déjà mises en place dans le cadre du Plan de Mandat. Pragmatisme, dynamisme et engagement sont les valeurs clés qui animent la nouvelle équipe.



Quel bilan tirez-vous de cette première année de mandat ?

Cyril Marion, Maire de L'Isle d'Abeau : Avant toute chose, il faut retenir que nous avons répondu efficacement à la crise sanitaire avec notre centre de vaccination qui a été exemplaire avec plus de 50 000 injections réalisées depuis le 6 avril. Il restera d'ailleurs ouvert jusqu'au 18 décembre. Nous avons également répondu aux attentes des milieux culturels, sportifs et associatifs qui ont été confrontés à des situations difficiles. Enfin, l'opération « La ville s'anime » que nous avons proposée cet été a permis d'apporter une respiration bienvenue au quotidien de tous les habitants de L'Isle d'Abeau.

Quant à notre action politique, nous avons, comme nous l'avions annoncé dans notre Plan de Mandat, mis en place très rapidement plusieurs actions concrètes. Ainsi, aujourd'hui, sur les 112 engagements que nous avions pris, 21 ont d'ores et déjà été réalisés.

Quelles actions ont déjà été menées ?

Cyril Marion : Sans toutes les énumérer, nous pouvons en présenter cinq, représentatives de notre travail.

• Sur le plan sécuritaire, nous avons mis en place le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Sa mission est de réunir l'ensemble des acteurs (forces de l'ordre, procureur de la République, sous-préfète, bailleurs sociaux, établissements scolaires et intervenants sociaux) afin de faciliter le partage d'informations de façon confidentielle. L'objectif étant d'agir plus efficacement, soit de façon préventive ou punitive. La sécurité est l'affaire de tous.

• Dans le registre de la mobilité douce, nous avons créé un Pédibus à destination du groupe scolaire Le Coteau de Chasse. Deux jours par semaine, des parents bénévoles emmènent à pied des écoliers, de leur domicile jusqu'à l'école, en suivant un parcours balisé par une signalétique adaptée. Nous espérons d'ailleurs étendre ce concept apprécié par les enfants et leurs parents à d'autres groupes scolaires.

• L'an dernier, nous nous étions engagés à lutter contre la précarisation de nos agents municipaux. Certains étaient sous statut de contractuels depuis plus de dix ans. Nous avons ainsi procédé à 19 mises en

CONSEIL JEUNES CITOYENS

stage (contre 17 réalisées en six ans par nos prédécesseurs) ce qui a permis à ces agents de devenir fonctionnaires. Ces postes répondaient à de réels besoins, sans aucun coût additionnel pour la collectivité. Ces mesures participent au climat social bienveillant que nous souhaitons instaurer au cours de notre mandat.

• Nous avons également augmenté le nombre de chantiers jeunes, missions temporaires qui permettent à des jeunes de 16 et 17 ans de travailler au sein des services de la ville pendant l'été. Il s'agit d'une bonne entrée en matière pour découvrir le monde du travail.

• Enfin, nous avons mené, en juin dernier, une opération d'économie circulaire avec la mise en place de Kidabis, un vide-dressing pour les enfants. Cette boutique éphémère a ainsi permis de vendre à bas prix des vêtements issus d'une collecte auprès des habitants de la commune. Les recettes ayant été reversées à Emmaüs. Une action à la fois sociale, solidaire mais aussi écologique !

Au-delà de ces engagements réalisés, plusieurs autres actions sont en cours telles que la réhabilitation des friches communales, la rénovation du parc de logement social, le développement du tri sélectif ou encore l'étude du futur équipement culturel. Au cours de ces prochains mois, nous nous engageons à poursuivre cette belle dynamique dans l'objectif d'améliorer au mieux le quotidien des Lilôts et préparer l'avenir de notre ville.







Le samedi 18 septembre 2021, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, nous avons participé à un escape game à la Chapelle Saint-Germain.

Cela nous a permis de découvrir l'intérieur de la Chapelle pour la première fois. Pour réussir l'escape game, nous devions résoudre des énigmes et retrouver des phrases et des chiffres cachés. Tout cela afin de libérer un mystérieux personnage.
Un jeune conseiller du Groupe Scolaire 20, Natéo, explique : « C'était intéressant car j'ai pu découvrir un lieu proche de chez moi, mais que je n'avais jamais visité avant. »
Dans la même semaine, nous avons également participé au World Clean Up Day (Journée mondiale du nettoyage) au parc Saint-Hubert.

Juste avant les grandes vacances d'été, nous avons organisé un goûter avec des séniors. Nous sommes alors entrés en contact avec Marlène Faure du CCAS et Rolande Fourneaux de Maison Bienvenue. Une vingtaine de jeunes étaient présents pour une dizaine de séniors. Cela s'est déroulé au jardin partagé du CCAS, à côté du Centre Social, un mercredi après-midi. Nous avons récupéré une dizaine de jeux de société auprès de la ludothèque. Après avoir joué et échangé pendant deux heures, nous avons partagé un goûter tous ensemble.
Cette journée ayant été très appréciée des deux côtés, nous allons planifier des rencontres de ce type plusieurs fois dans l'année pour renforcer ces liens intergénérationnels. Début octobre, nous nous sommes de nouveau retrouvés pour un blind test regroupant toutes les générations.

EN BREF



CITOYENNETÉ

POUR UNE VILLE PROPRE : SENSIBILISER ET AGIR

La propreté c'est l'affaire de tous ! Fortement mobilisée et impliquée, la Municipalité organise tout au long de l'année des actions de propreté dans les quartiers : ramassage des déchets et d'encombrants, éco-randos... Ainsi, citoyens, chantiers jeunes, jeunes en insertion, agents, élus se mobilisent à chaque nouveau rendez-vous pour contribuer à rendre la Ville plus propre.
En parallèle de ces actions, les équipes de la ville interviennent dans les quartiers, en bas des immeubles, pour sensibiliser les habitants à la gestion des déchets et à l'amélioration durable de la qualité du cadre de vie. Enfin, du 30 août au 8 septembre, dans le cadre de la rentrée propre, huit rendez-vous ont été donnés aux Lilôts pour nettoyer les abords des sept groupes scolaires et de l'école Sainte-Lucie. Objectif : assurer une rentrée sereine aux élèves.
Pour être informé de nos prochaines dates : www.mairie-ida.fr

ANIMATIONS

LES AÎNÉS FONT AUSSI LEUR RENTRÉE

Comme chaque année, à l'occasion de la Semaine Bleue, le CCAS de L'Isle d'Abeau propose une semaine d'activités à nos aînés de plus 60 ans. Du 4 au 8 octobre, yoga du rire, danse, quiz musical, sortie au Musée des Beaux-Arts de Lyon étaient au programme de cette année. En parallèle, depuis la rentrée, Marlène et Fabienne accueillent les plus de 60 ans pour un moment de convivialité et d'échange une à deux fois par mois. C'est également l'occasion pour le CCAS de présenter les actions à venir. Les prochains rendez-vous sont fixés au 18 octobre, 8 novembre et 22 novembre de 14h à 16h à la salle Van Gogh du Centre Social.
Renseignements auprès de l'Espace Cœur de L'Isle : 04 74 27 17 67







SCOLARITÉ

DES CALCULATRICES POUR BIEN RÉUSSIR LA RENTRÉE

Toujours dans une volonté d'accompagner au mieux les enfants du territoire, la Municipalité a offert près de 300 calculatrices aux futurs collégiens de la ville, dans le cadre des cérémonies de passage en 6e, en juin et juillet derniers.
L'occasion également pour les enfants de découvrir leur nouvel établissement, qu'ils ont investi début septembre, et pour les élus de remercier le corps enseignant ayant accompagné les futurs collégiens vers l'autonomie.





« LA VILLE S'ANIME »

LA VRAIE VIE RETROUVÉE AU CŒUR DE L'ÉTÉ

L'événement « La ville s'anime » s'est déroulé du 21 juin au 31 août avec, au programme, spectacles et cinémas en plein-air, initiations sportives et culturelles proposées par les associations lilôtes, animations pour les enfants et les jeunes dans différents lieux de la ville. L'événement avait été construit en réponse au contexte sanitaire compliqué et a permis de reprendre le chemin d'une pratique sportive et culturelle. Malgré les aléas d'une météo très changeante, cette manifestation a connu une forte participation populaire, en particulier les spectacles en plein-air. Un événement fédérateur qui a permis à chacun de retrouver un semblant de vie normale, et aux associations de proposer leur savoir-faire et de belles surprises.

SERVICE PUBLIC

LA MAIRIE OUVERTE LES PREMIERS SAMEDIS DE CHAQUE MOIS

Pour mieux répondre aux besoins des habitants et faciliter leurs démarches, la Mairie organise des permanences les premiers samedis de chaque mois. De 9h à 12h, sont ouverts au public : l'accueil central, le service à la population et le service éducation/Centre Social Colucci. D'ici la fin de l'année, ces prochains rendez-vous en mairie sont prévus les samedis 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre. Afin d'exposer un problème, d'échanger sur un sujet particulier, les élus vous proposent également de venir à leur rencontre lors de ces samedis d'ouverture. Ils vous donnent rendez-vous de 10h à 11h à la salle Rosa Parks, située à l'arrière de la Mairie.

EN BREF,



AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

RUE DE PRESLE : DES TRAVAUX POUR SÉCURISER LES CYCLISTES

En juin dernier, des travaux d'aménagement ont été menés sur la rue de Presle dans le quartier des 3 Vallons afin d'abaisser la vitesse des véhicules motorisés et faciliter le déplacement des cyclistes. Ainsi, la Ville de L'Isle d'Abeau a décidé de mettre en place un double sens cyclable (sur la partie de la route en sens unique) mais également de passer en zone 30 la totalité de la voie. Ces travaux s'inscrivent dans une logique de continuité, puisque la rue de la Commanderie du Temple à Vaulx-Milieu, contigüe à celle de la rue de Presle, avait déjà été réaménagée pour sécuriser les déplacements cyclables.

ÉDUCATION

LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE, UNE PRIORITÉ



La commune de L'Isle d'Abeau s'est donnée pour objectif prioritaire sur 2021-2022 de lutter contre les violences et le harcèlement scolaire. Un travail de fond a été engagé dans ce but avec les services de la mairie et l'ensemble des groupes scolaires de la ville au printemps dernier, ce qui a permis de dégager divers axes de travail. Une stratégie locale d'amélioration du climat scolaire pour lutter contre les violences et le harcèlement scolaire a été élaborée cet été et sera présentée et finalisée avec les écoles à l'automne. Parallèlement, trois agents de prévention sensibilisent régulièrement des classes sur ce phénomène préoccupant et peuvent recevoir sur rendez-vous des élèves et/ou leur famille. Pour toute question, n'hésitez pas à les contacter au 04 74 27 17 67 ou à venir directement les rencontrer à l'Espace Cœur de l'Isle.

LABELLISATION

LA VILLE PARIE SUR LE SPORT AVANT LES JO

Labellisée « Terre de Jeux 2024 », la ville s'apprête à promouvoir et valoriser la pratique sportive d'ici les Jeux Olympiques de Paris 2024. Participer à l'opération, c'est affirmer sa conviction que le sport change les vies. Que, par les émotions qu'il suscite, il est un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion. Que le sport et les valeurs qu'il véhicule sont un formidable outil d'éducation et d'inclusion. L'objectif étant de profiter de la dynamique des JO pour développer les actions sportives de la ville et encourager les habitants à la pratique d'une discipline. Pour cette rentrée, plusieurs actions sont d'ores et déjà à retenir :

- Mise en place d'un parcours permanent d'orientation au cœur de la ville.
- Tenue, le 2 octobre dernier, du premier forum de sport adapté (permettant aux personnes atteintes d'un handicap mental ou psychique de s'adonner à une activité sportive).
- Mise en place d'un cycle handisport dans les écoles.

À noter que la ville et tous ses acteurs sportifs travaillent à d'autres actions dans le cadre de ce label.

+ d'infos : www.mairie-ida.fr

AMÉNAGEMENT

PARCOURS D'ORIENTATION : UN NOUVEL OUTIL PÉDAGOGIQUE ET LUDIQUE

La commune de L'Isle d'Abeau a souhaité aménager sur son territoire un équipement permanent de course d'orientation, afin de disposer d'un outil d'animation à destination des écoles primaires et du collège proche du centre bourg notamment. Les atouts de cette activité sont d'être accessible à différents publics sans maîtrise d'une technicité particulière, de favoriser les échanges et le partage au sein des groupes et des familles, et de permettre la découverte de lieux discrets et parfois insoupçonnés du patrimoine local. Participant à la diversification des activités proposées sur la commune, ce support d'applications pédagogiques et ludiques a été inauguré le 17 septembre au Parc Saint-Hubert. Deux parcours ont été créés : un parcours de 3,5km pour une durée d'environ 1h15 décliné en versions adultes et enfants, et un parcours au sein du Parc Saint-Hubert pour les scolaires. Les plaquettes du circuit sont disponibles à l'accueil de la Mairie, à l'Espace Cœur de l'Isle, au Centre Social Michel Colucci, à la CAPI et sur le site internet de la ville.

Au départ du parking de la CAPI, 17, avenue du Bourg, le parcours vous conduira à la recherche des dix balises disposées tout au long de ce divertissant périple.

+ d'infos : www.mairie-ida.fr



BAUX RURAUX

LA VILLE DE L'ISLE D'ABEAU SOUTIENT LES AGRICULTEURS



Afin de soutenir une activité agricole sur la commune, la municipalité établit des baux ruraux à des agriculteurs. Engagée dans une politique environnementale, elle compte développer les baux ruraux environnementaux pour encourager une agriculture plus raisonnée.

Près de 75 hectares de parcelles agricoles communales sont louées aujourd'hui à 14 agriculteurs sur L'Isle d'Abeau. Ces derniers cultivent essentiellement des céréales. Les parcelles louées vont de 2 à 12 hectares, avec des baux reconductibles d'une durée de 9 ans. « Nous avons rencontré ces agriculteurs pour leur confirmer que nous maintenons ces baux ruraux. Nous sommes là aussi pour les aider, les conseiller… À travers ces baux, la municipalité souhaite que L'Isle d'Abeau conserve son caractère rural, mais aussi que l'environnement soit préservé. Voilà pourquoi nous proposons, en plus des baux traditionnels, des baux ruraux à caractère environnemental aux agriculteurs », explique Michel Monléon, référent technique à la Mairie.

CLAUSES ENVIRONNEMENTALES

Dans le cadre des baux ruraux environnementaux, les agriculteurs doivent s'engager à respecter certaines clauses, comme l'explique Marylène Gabier. L'agricultrice vient d'en signer un avec la Mairie. « Je loue une parcelle de 50 ares destinée à faire du fourrage pour nourrir mes vaches. Avec ce bail environnemental, je me suis engagée à ne pas labourer la terre, ne pas utiliser de produits phytosanitaires ni de fertilisants, ou encore ne pas drainer, ni irriguer ou assainir la parcelle. J'ai également l'obligation d'entretenir la parcelle », explique-t-elle. Pour les agriculteurs, ces baux ruraux sont également un moyen de pérenniser leur activité. À l'instar de Laurent Ogier qui louent 9 hectares à la commune. « Dans la famille, nous avons des baux communaux depuis trois générations ! Nous cultivons notamment du blé, de l'orge, du colza, du maïs, du soja… sur ces parcelles. Ces baux sont importants pour nous car cela nous permet de continuer d'exercer notre métier », conclut l'agriculteur.

BOÎTE À PROJETS

LES HABITANTS AURONT LA PAROLE

La Ville et son service Démocratie locale travaille à la mise en place d'une « boîte à projets » dont les modalités seront définies tout au long de ce dernier trimestre. Le principe est d'inviter les habitants à soumettre leurs idées de projets tout en respectant quelques règles. Ces idées devront recueillir un seuil minimum de « soutiens » dans un laps de temps défini, et leur mise en œuvre éventuelle, après validation, ne pas dépasser bien sûr le budget alloué à cette initiative. Elles devront être en phase avec les compétences communales, répondre aux valeurs de la république et être orientées vers l'amélioration du cadre de vie et du quotidien. Un projet dont nous reparlerons au fur et à mesure de sa mise en place.
+ d'infos : https://jeparticipe.mairie-ida.fr

60

C'est le nombre de jeunes âgés de 16 à 17 ans qui ont été accueillis dans le cadre de l'opération « Chantiers Jeunes » tout au long de l'été. Le Centre social, les Services Techniques, les services administratifs et le centre de vaccination ont été les théâtres de leur bel engagement citoyen. Ils se sont mobilisés et ont ainsi contribué activement à la vie et à la bonne marche de la collectivité. Merci à eux !



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

UN ACTE CITOYEN

Dans la perspective des élections présidentielle et législatives prévues au printemps 2022, la ville de L'Isle d'Abeau travaille actuellement à l'actualisation des listes électorales. À ce titre, si vous souhaitez faire entendre votre voix, il vous est nécessaire de vous rapprocher au plus vite du service de l'État Civil de la Mairie pour modifier votre adresse postale en cas de déménagement sur la commune ou de vous inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune de rattachement.

C'EST LA RENTRÉE !

Les petits Lilôts et Lilôtes ont repris le chemin de l'école. L'occasion, dans ce numéro, de faire le bilan de cette rentrée en abordant différentes thématiques. Au programme : mise en place du protocole sanitaire, les ajustements de rentrée, les travaux réalisés cet été, le choix participatif sur les rythmes scolaires, le Pédibus, l'obtention du label éco-école… Pour la Ville de L'Isle d'Abeau, l'éducation est une priorité.

RETOUR EN CLASSE POUR TOUS

Jeudi 2 septembre, 2 285 élèves ont fait leur rentrée des classes dans les 7 écoles publiques de la ville. Un évènement très attendu par les petits Lilôts et leurs enseignants qui doivent, pour la deuxième année consécutive, s'adapter aux mesures imposées par la crise sanitaire. La Municipalité a mis tout en œuvre pour que cette rentrée soit synonyme de sérénité et de sécurité pour les enfants.

Accueillir les écoliers dans les meilleures conditions possibles au sein des établissements de la ville, tel est l'objectif des services municipaux et des élus en cette rentrée scolaire, un peu particulière. Mais bonne nouvelle, depuis le 4 octobre, le protocole sanitaire applicable dans les écoles est de niveau 1, compte tenu du passage sous le seuil de 50 pour 100 000 habitants du taux d'incidence pour le Département de l'Isère. À ce titre, les élèves du CP au CM2 ne sont plus soumis au port du masque.

« Cela n'empêche pas le maintien des gestes barrières et la mise en place de mesures comme la limitation du brassage des groupes, l'aération des locaux, la désinfection… », indique Sophie Coquet, directrice du pôle Ville Éducatrice et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) « D'une manière globale, la rentrée s'est faite plus sereinement cette année, du fait que les équipes ont aujourd'hui plus de recul sur la situation et maîtrisent les protocoles. »

UNE HAUSSE DE FRÉQUENTATION POUR LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

La rentrée, c'est le temps scolaire mais également les services périscolaires proposés par la Ville. Parmi eux, la garderie du matin, la cantine ou encore la pause cartable, et tous ont connu une hausse de fréquentation en ce début d'année scolaire. C'est par exemple plus 24% de fréquentation pour la garderie du GS 16, par rapport à 2019. Des chiffres significatifs qui sont également de bons indicateurs pour le territoire. En effet, ces demandes sont synonymes d'une reprise de l'emploi ou encore de la baisse du télétravail et donc une amélioration de la situation sanitaire.

« Bien que la période d'inscription s'étende de mi-juin à mi-août, nous faisons face à de nombreuses demandes passé ce délai. Les effectifs étaient présents pour la rentrée, mais face à la recrudescence des inscriptions, nous devons nous réadapter », affirme Sophie Coquet. Ainsi, un plan d'action a été déployé pour répondre au mieux aux besoins des familles et garantir des bonnes conditions d'accueil pour les écoliers lilôts.



Ci-dessus : Cette photo a été réalisée avant l'allègement des mesures sanitaires et la fin de l'obligation du port du masque dans les écoles.

« D'une manière globale, la rentrée s'est faite plus sereinement cette année, du fait que les équipes ont aujourd'hui plus de recul sur la situation et maîtrisent les protocoles. »



NOS ÉCOLES PUBLIQUES EN CHIFFRES

7 GROUPES SCOLAIRES
91 CLASSES
2 285 ÉLÈVES
41 AGENTS D'ENTRETIEN
32 ATSEM
45 ANIMATEURS

PORTAIL FAMILLE

UN OUTIL D'INFORMATION INDISPENSABLE

Ce portail web, mis en place par la mairie, offre la possibilité à tous les Lilôts qui disposent d'un abonnement aux cantines et garderies de la ville, d'accéder librement à de nombreuses informations liées à la scolarité de leur(s) enfant(s). Il permet, par exemple, de connaître les menus des restaurants scolaires, les tarifs des repas et des garderies, le planning des activités périscolaires..., mais aussi de télécharger les documents d'inscription (cantine, garderie, centre social...) ou de payer en ligne sa facture d'activités périscolaires. Il est également possible de s'abonner au portail Famille pour bénéficier de fonctions supplémentaires.

Plus d'informations sur https://portail-ida.ciril.net/guard/login



CHOIX PARTICIPATIF

QUELS RYTHMES SCOLAIRES POUR NOS ENFANTS ?

Le vendredi 19 novembre, enseignants, agents municipaux des écoles, parents d'élèves, élus, mais aussi assistants maternels et autres acteurs de l'enfance sont appelés à voter pour un maintien de la semaine de 4,5 jours ou un passage à la semaine de 4 jours. Le vote se fera au sein de chaque établissement scolaire, ou par correspondance, avec une mise en place du rythme scolaire choisi pour la rentrée 2022.

Le rythme scolaire des enfants est un sujet qui suscite toujours autant de débats. Si depuis 2014, la Ville de L'Isle d'Abeau a mis en place la semaine des 4,5 jours, l'heure est aujourd'hui à l'interrogation. En effet, sur les 83 communes du Nord-Isère, L'Isle d'Abeau est la seule à appliquer la semaine à 4,5 jours. Mais un travail collaboratif avec les acteurs de l'enfance, en 2018, a démontré que les "5 matinées" par semaine étaient préférables pour le rythme de l'enfant. Les débats sont donc ouverts.

Voilà pourquoi la Municipalité souhaite demander l'avis à toutes les personnes qui sont en relation étroite avec les enfants, c'est-à-dire les enseignants, les personnels municipaux (ATSEM, animateurs, bibliothécaires...), mais aussi les parents d'élèves et les assistantes maternelles.

Pour les aider à faire leur choix, un document argumenté reprenant les deux propositions de rythmes leur sera remis mi-octobre. Avec ce document, la Municipalité souhaite que les électeurs fassent un choix éclairé en prenant en compte avant tout le bien-être de l'enfant pour qu'il puisse apprendre dans les meilleures conditions possibles.

VOTE TRADITIONNEL AU SCRUTIN MAJORITAIRE

Les électeurs seront, dès lors, invités à s'exprimer lors d'un vote traditionnel à l'urne qui aura lieu le 19 novembre dans chacun des 7 groupes scolaires, de 7h30 à 9h15, de 11h45 à 12h15, de 13h45 à 14h15 et de 16h à 18h30. Si le choix majoritaire retenu est la semaine de 4 jours, la ville devra faire une demande de dérogation à la DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale) pour une mise en application dès septembre 2022. En fonction du scénario choisi, un travail sur les contenus des temps périscolaires sera effectué dès le premier semestre 2022 pour l'ensemble des groupes scolaires de la ville. « Notre objectif est d'augmenter, dans tous les cas, le temps d'apprentissage le matin car l'attention des enfants est meilleure à ce moment de la journée selon les enseignants. Aujourd'hui, ce temps de travail est de 3h le matin, nous aimerions ainsi l'amener à 3h15 ou 3h30. Avec cette réorganisation, nous souhaitons maximiser les chances d'apprentissage des enfants », conclut Priscilla Blond, adjointe déléguée à l'Éducation, la Famille, l'Enfance et la Jeunesse.



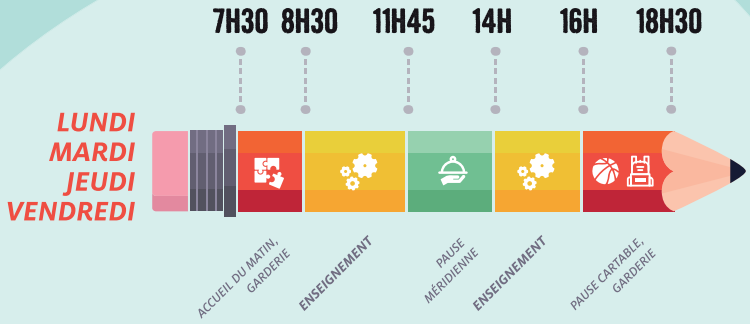
RECENSEMENT

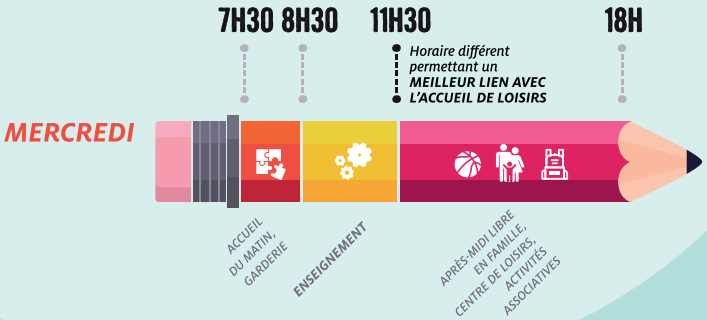
PRÉPAREZ DÈS À PRÉSENT LA RENTRÉE 2022

Pour connaître les effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire de septembre 2022, la Ville a besoin d'établir un recensement des enfants nés en 2019. Pour cela, elle demande aux parents concernés de se présenter au service éducation de la Mairie pour recenser leur enfant. Il faut alors se munir des documents suivants : le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance, et un justificatif de domicile (facture EDF, loyer...) de moins de trois mois.

Pour tous renseignements supplémentaires : education@mairie-ida.com

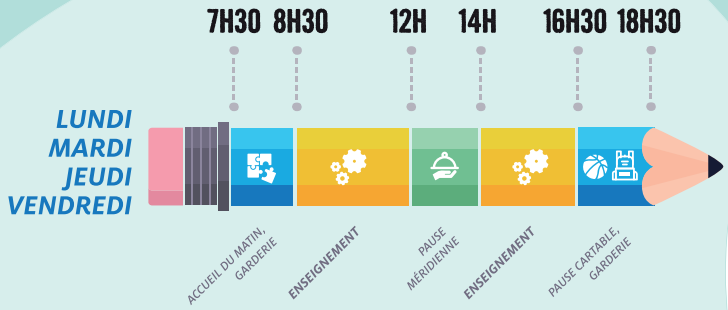
PROPOSITION 1
Semaine à 4,5 jours

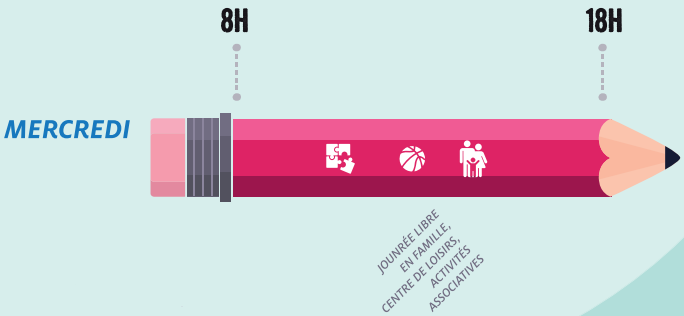




- *Un **temps réduit pour la garderie du matin** (- 30 minutes par jour)*
- *Un **temps d'apprentissage plus long le matin** (+ 15 minutes par jour)*
- *Profiter d'un temps de **retour au calme** de 15 minutes à la **pause méridienne***
- *Un temps supplémentaire de 15 minutes par jour pour le périscolaire du soir, afin d'**améliorer l'accompagnement aux devoirs***
- *Un rythme régulier sur la semaine, favorable à un **meilleur cycle du sommeil** chez l'enfant*

PROPOSITION 2
Semaine à 4 jours





- *Un **temps réduit pour la garderie du matin** (- 30 minutes par jour)*
- *Un **temps d'apprentissage plus long le matin** (+ 30 minutes par jour)*
- *Un **temps réduit** pour le **périscolaire du soir** (-15 minutes)*
- *Le mercredi libre pour une **journée en famille** ou à l'**accueil de loisirs***
- *Une harmonisation avec les communes voisines : plus **favorable pour les activités associatives sportives ou culturelles***



TRAVAUX

DES ÉCOLES RÉNOVÉES ET EMBELLIES POUR LA RENTRÉE

Chaque été, la Municipalité profite des vacances scolaires pour lancer toute une série de travaux, dont certains de grande ampleur, dans les groupes scolaires de la ville. Cette année, elle a investi 274 273 euros pour réaliser des travaux d'entretien et d'aménagement au sein de 5 groupes scolaires, notamment sur celui des 3 Vallons.





Travaux d'isolation ou de plomberie, remplacement de menuiseries, rabaissement de faux plafonds, création d'un préau, changement de luminaires, pose de stores, remise en peinture... Cet été, entre simple maintenance ou travaux plus importants, les agents municipaux ont œuvré ! Les gros chantiers ayant été menés par des entreprises extérieures. « L'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves, mais aussi d'entretenir les bâtiments afin d'éviter leur dégradation, tout en visant une meilleure performance énergétique », résume Christophe Saphy, Directeur Général des Services Techniques et de l'Aménagement de la ville.

MISE EN ACCESSIBILITÉ

Cette année, les plus gros travaux ont été menés sur le Groupe Scolaire 15 "Les 3 Vallons", avec notamment des aménagements de mise en accessibilité pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Parmi eux : création d'un élévateur, pose de bandes d'éveil en bas des escaliers, installation d'un sanitaire adapté aux fauteuils roulants avec nouvelles barres d'appuis... À l'extérieur, des bandes de guidage au sol ont été posées pour les personnes souffrant de déficience visuelle. « La mise en accessibilité des établissements publics s'inscrit dans une politique globale. Nous allons poursuivre notre action. Ainsi, l'an prochain, des travaux seront menés à l'école des Chardonnerets, avec notamment la création d'un élévateur PMR », conclut Robert Polsinelli, Conseiller municipal délégué aux Grands Projets et aux Bâtiments Communaux.

274 273 €

C'est le montant des travaux réalisés par la Ville dans les cinq groupes scolaires.

UN NOUVEAU SELF AUX 3 VALLONS

Pour gagner en fonctionnalité, l'ancien réfectoire de l'école a été réaménagé en self-service, avec l'acquisition de deux comptoirs dédiés au froid (pour les entrées et dessert) et au chaud (pour les plats) ainsi qu'une desserte. Deux services sont organisés au déjeuner comme le veut le protocole sanitaire.

RÉNOVATION

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DES TRAVAUX

Les travaux de cet été ont permis d'améliorer la performance énergétique des bâtiments afin notamment de baisser les coûts de chauffage, d'électricité ou de consommation d'eau dans les écoles. Un enjeu important pour la Municipalité. Ainsi, des rabaissements de plafonds visant à réduire les volumes à chauffer ont été effectués au Petit Prince, à la Peupleraie et aux 3 Vallons. Pour éviter les fuites d'eau, des travaux de plomberie (changement de joints, de chasses d'eau...) ont été menés au Coteau de Chasse. De même, de nombreux luminaires ont été remplacés par des appareils d'éclairages type LEDS, moins énergivores, notamment au Petit Prince. Enfin, l'isolation des canalisations des chaufferies a été réalisée, notamment au GS15 Les Trois Vallons.

QUOI DE NEUF POUR CETTE RENTRÉE ?



SCIENCES

OPÉRATION « ÉLÈVE TON BLOB » AVEC THOMAS PESQUET

C'est une expérience scientifique peu commune qu'ont la chance de vivre à la rentrée les élèves de 4 écoles primaires (les Groupes Scolaires 11, 16, 17 et 19) et du Collège Truffaut. En effet, ces cinq établissements scolaires ont été sélectionnés pour participer à l'expérience « Élève ton blob » aux côtés de Thomas Pesquet, l'astronaute français en mission à bord de la Station spatiale internationale. Concrètement, les élèves vont étudier le comportement des blobs (petits organismes vivants sans bouche ni cerveau mais qui se déplacent et mangent) grâce à un kit scientifique. Ce dernier leur permettra de réaliser des protocoles scientifiques afin d'observer l'agissement, la nutrition et la vitesse de déplacement de ces blobs. Ils pourront alors comparer leurs résultats avec ceux obtenus en orbite par Thomas Pesquet. L'objectif est de voir si ces blobs se comportent de la même façon sur terre que dans l'espace. Plus de 2000 classes (écoles, collèges et lycées) en France participent à cette expérience inédite qui a pour mission de sensibiliser les jeunes à la culture scientifique.

MOBILITÉ

UN PÉDIBUS POUR REJOINDRE LE COTEAU DE CHASSE



Depuis mai, la Municipalité a mis en place un Pédibus qui permet aux écoliers de rejoindre l'école à pied en étant accompagné par des parents bénévoles. « En mai dernier, nous comptions 4 parents d'élèves accompagnateurs pour une dizaine d'enfants. Et pour cette rentrée, nous avons 8 parents volontaires ! Preuve que le concept séduit », assure Ophélie Étienne, Conseillère Municipale référente du Pédibus. Il est vrai que son fonctionnement est simple. Comme pour un bus, les itinéraires, arrêts et horaires (départ à 8h40) sont définis à l'avance. De même, un planning détermine les jours d'accompagnement des parents. Actuellement, le Pédibus fonctionne les lundis et vendredis et il est possible d'inscrire son enfant depuis l'application Mobilécool. L'objectif aujourd'hui est de pouvoir développer cette démarche sur d'autres Groupes Scolaires.

Pour plus d'informations : education@mairie-ida.com



ÉCOLOGIE

LA PEUPLERAIE LABELLISÉE ÉCO-ÉCOLE !

L'école, qui a obtenu ce label international décerné par l'association Teragir, a été récompensée pour son programme éducatif axé sur la gestion des déchets.
Une plaque de labellisation a d'ailleurs été officiellement déposée sur le mur de l'établissement, le 17 septembre dernier. L'année passée, la Peupleraie a mis en place un plan d'actions concret dans ses 15 classes, soit 270 élèves concernés. Elle a ainsi travaillé sur trois axes : le tri et le recyclage (mise en place de poubelles dédiées aux papiers), la réduction des déchets alimentaires (installation d'un poulailler dans la cour) et la sensibilisation des élèves à l'environnement (nettoyage du Parc Saint-Hubert).
« Si l'objectif est d'éveiller les élèves à l'éco-citoyenneté, toutes ces actions se sont également inscrites dans le programme scolaire. Car les élèves ont dû faire des pesées des déchets, des mesures... », complète Loïc Bertaud, chargé de mission à l'Écologie Urbaine et référent du programme éco-école. Forte de son label, la Peupleraie va mener cette année d'autres actions plus ciblées.

QUARTIER SAINT-HUBERT

PNRU

SAINT-HUBERT : VERS UN QUARTIER APAISÉ



Le projet de rénovation urbaine qui débute est l'occasion de « lutter durablement contre les inégalités de toute nature ». Jusqu'en 2024, en lien avec les habitants, les phases d'aménagement se succéderont.

Améliorer le cadre de vie des habitants pour un environnement plus agréable et apaisé… tel est l'objectif avoué de la phase opérationnelle du programme de rénovation urbaine du quartier Saint-Hubert qui débute. En effet, ce territoire est classé en périmètre prioritaire et retenu par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) dans le cadre du PNRU (Programme National de Rénovation Urbaine). Ce programme a pour ambition d'apporter une réponse aux problèmes sociaux, économiques, urbanistiques et architecturaux tout en suscitant de nouvelles évolutions de développement, notamment économiques. Il vise également à réduire les inégalités au niveau de la ville.

Il se décline en 5 chapitres : des circulations apaisées (piétons au cœur du projet, place des véhicules repensée), des usages repensés (renforcement de la place des services publics avec notamment l'ouverture du Pôle Social), une forte végétalisation (des arbres plus nombreux, des surfaces engazonnées), un cadre de vie de proximité renouvelé (structuration d'aires de jeux et de loisirs, assises ponctuant le quartier), la sécurité et tranquillité publique ("résidentialisation" des abords d'immeubles, éclairage public, vidéo-protection).

En résumé, le Programme National de Renouvellement Urbain affiche la volonté de « changer la ville pour changer la vie » et, pour les habitants concernés, de « passer de la ville subie à la ville choisie ». Pour L'Isle d'Abeau, c'est l'opportunité de lutter durablement contre les inégalités de toutes natures, un acte fort de solidarité et de progrès.

ZOOM

UN PROJET DÉJÀ EN ROUTE

En parallèle des aménagements prévus sur l'espace public du quartier, d'autres travaux ont eu lieu ou sont en cours de réalisation :

- L'aménagement du Parc Saint-Hubert en parc urbain aux multiples espaces verts et de loisirs
- L'aménagement de la Réserve 2000 avec la construction de nouvelles habitations et commerces et l'aménagement de la place des Alpes
- Les travaux pour l'implantation du futur Pôle social dans le bâtiment du Crous.

Depuis début septembre, les travaux ont commencé sur la place des Droits de l'Homme et du Citoyen et se déroulent sur 4 mois.

La future place sera composée de 3 espaces de partage :

- Un espace pétanque
- Un espace jeux, équipé de tables de ping-pong, de tables de jeux, d'un baby-foot de plein-air et de hamacs
- Un espace commémoration

D'autres aménagements sont prévus pour améliorer la place et ses alentours : de nouveaux arbres plantés, de nouvelles assises créées, des containers à poubelles enterrés, 25 places de parking ajoutées, ainsi qu'un espace canisette dédié.



Le 6 octobre, la Ville et ses partenaires ont posé la première pierre. Une manière concrète d'ancrer le démarrage des travaux.



TÉMOIGNAGE



« LA RÉNOVATION DU QUARTIER EST UNE CHANCE POUR LA VILLE »

C'est avec la participation des habitants et des commerçants que nous avons finalisé ce grand projet. Cela va transformer notre ville et modifier profondément l'image du quartier ainsi que la qualité de vie des habitants. Avec l'aide des bailleurs, d'importants travaux de rénovation et d'isolation vont également commencer dans les logements. J'invite les habitants à se rapprocher de la Maison du Projet et du Conseil Citoyen pour plus d'informations sur la temporalité. Nous sommes rentrés dans une période de 3 à 4 ans de grands travaux. Il y aura des changements d'habitude, des nuisances, mais nous serons aux côtés de la population pendant cette période pour faciliter au maximum le quotidien. Je vous invite également à vous rapprocher des bailleurs pour mettre vos voitures dans les garages. Des travaux de rénovation et de sécurisation sont prévus. La rénovation du quartier Saint-Hubert est une chance pour la ville et ses habitants. C'est un nouveau départ dans la vie de notre commune.

Marek ZWERENZ
Adjoint au logement et à la politique de la ville

EN BREF

Les habitants acteurs du projet

Les résidents sont largement associés à cette démarche de co-construction, afin de recueillir leurs avis et leurs idées lors de rencontres et consultations sur des thématiques ciblées lancées sur la plateforme en ligne https://jeparticipe.mairie-ida.fr, ou par l'intermédiaire d'assises citoyennes, d'enquêtes ou de votes avec mise à disposition d'urnes. Le dynamisme du Conseil Citoyen de Saint-Hubert permet également aux habitants du quartier de s'exprimer. Enfin, un Fonds de Participation (FPH) est mis à leur disposition pour leur permettre de monter des projets. Ils peuvent ainsi donner vie à leurs idées pour améliorer leur environnement ou créer une vie de quartier. Ils peuvent bénéficier de 1 000 euros maximum par projet, dans la limite de 80% du budget total de l'action. Ce FPH pourra notamment être sollicité par les habitants pour s'approprier le quartier suite au PNRU.

Pratique

Besoin d'informations sur le projet de rénovation urbaine ?
Rendez-vous sur le site de la Ville, rubrique projets, ou à la Maison du projet – 7 Place du Triforium – 38080 – L'Isle d'Abeau
Horaires d'ouverture : Mardi 10h à 12h30 / 14h à 17h ; Mercredi 10h à 12h30 ; Jeudi 16h à 19h ; Vendredi 14h à 17h



SÉCURITÉ

CLSPD : L'UNION AU SERVICE DE LA PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ

La nouvelle instance locale dédiée à la sécurité et à la prévention de la délinquance a été récemment installée. Réfléchir et agir en faveur de la sécurité seront ses missions.

Peuplée de plus de 5 000 habitants et possédant un quartier prioritaire de la Politique de la Ville, la commune de L'Isle d'Abeau cumule deux des critères obligatoires à la création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Son officialisation, début juillet, traduit la volonté de l'équipe politique d'asseoir, dans le cadre du plan de mandat, le dispositif existant en ce domaine en vue d'une meilleure efficacité. Le CLSPD est élaboré en collaboration avec Caroline Gadou, sous-préfète de l'arrondissement de la Tour-du-Pin, et Audrey Quey, Procureure de la République de Vienne. Présidé par le Maire Cyril Marion qui, de fait, devient le « pivot » de la politique de prévention, il est le lieu au sein duquel s'organisent la réflexion et les actions conduites en matière de sécurité et de prévention.

Le CLSPD est l'héritier d'instances plus anciennes, comme les Conseils Communaux et Départementaux de Prévention de la Délinquance créés dès 1983. Cette nouvelle instance est composée en séance plénière de représentants de l'État désignés par le Préfet (gendarmerie, éducation nationale) et d'organismes désignés par le Maire (bailleurs sociaux, transports en commun, prévention spécialisée) et se réunira une à deux fois dans l'année ou en formation restreinte en cas de problématiques graves. Dans le but d'être plus efficace, il sera décliné en groupes de travail opérationnels ayant pour vocation de se réunir tous les deux mois au minimum et dédiés à trois thématiques : la lutte contre la délinquance des mineurs, la préservation de la tranquillité publique et la prise en charge du public vulnérable/lutte contre les violences faites aux femmes.

ZOOM

« UNE NOUVELLE DYNAMIQUE QUI PREND FORME »

Deux actrices engagées dans la démarche donnent leur point de vue :

→ « Je suis ravie de l'installation de ce dispositif. Nous nous étions engagés à le mettre en place rapidement pour lutter efficacement contre la délinquance. Il témoigne de l'engagement des partenaires locaux au quotidien et je suis convaincue que la synergie des acteurs est indispensable pour garantir la tranquillité des Lilôts. »
Sandrine Bouisset, adjointe déléguée à la Sécurité et à la Tranquillité Publique

→ « C'est une nouvelle dynamique qui prend forme avec l'officialisation du CSLPD. Il garantit le partage d'objectifs communs à court, moyen et long terme et une meilleure coordination des actions conduites. Il permet, dans un souci d'évaluation permanente, d'être aux plus près des enjeux de terrain. »
Laurine Dumas, Directrice de la Tranquillité Publique et de la Prévention.

CAMPAGNE

16 JOURS D'ACTIONS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Du 25 novembre au 10 décembre, la Ville de L'Isle d'Abeau s'engage dans la lutte contre les violences faites aux femmes en participant à la campagne mondiale portée par l'ONU : Orangez le monde. Des opérations de communication et de sensibilisation seront menées en ville pour soutenir la cause.



Qu'elles soient sexuelles, physiques, psychologiques, verbales..., les formes de violences dont sont victimes les femmes à travers le monde s'expriment de multiples façons. Afin d'informer et sensibiliser les Lilôts sur cette réalité, la Municipalité organise, pendant 16 jours, une grande campagne, en écho à celle portée par l'ONU. « L'objectif est de faire comprendre à tous que les violences faites aux femmes sont un véritable problème de société. Ce n'est pas un fait marginal. En France, une femme meurt tous les 2,5 jours de violences conjugales. À travers cette campagne, nous souhaitons également dire aux victimes qu'elles ne sont pas seules, nous pouvons les aider. Nous travaillons d'ailleurs sur la mise en place d'un réseau local pour assurer une meilleure prise en charge », assure Brigitte Gillot-Bertolutti, Conseillère municipale déléguée à l'Égalité Homme/Femme, à l'Aide aux Victimes et à la Promotion des Femmes.

SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE

Pour soutenir cette lutte mondiale, symbolisée par la couleur orange (d'où le slogan "Orangez le monde"), la ville va mettre en place une série d'actions. « Nous proposerons aux Lilôts deux évènements gratuits à l'Espace 120 avec la pièce de théâtre *Sois belle et tais-toi* le 27 novembre et un ciné-débat autour du film *L'emprise* le 4 décembre. L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre. D'ailleurs, une marche en ville sera organisée en l'honneur des victimes le 10 décembre pour le dernier jour de la campagne. Nous incitons tous les habitants à y participer », explique Émilie Thibaud, chargée de projet prévention à la Mairie qui veut donner de la visibilité à l'événement. La façade de l'Hôtel de Ville sera éclairée d'une lumière orange tous les soirs de 18h à minuit, six drapeaux orange seront installés au rond-point du centre commercial Carrefour, et des bracelets orange seront distribués aux agents municipaux, élus, commerçants et habitants. « Nous allons également communiquer sur les réseaux sociaux de la ville et ferons de la prévention au lycée Philibert-Delorme. Cette cause, c'est l'affaire de tous », conclut Émilie Thibaud.

Vous êtes victimes ? Ne restez pas silencieuses.

Plusieurs dispositifs d'aide et d'écoute ont été mis en place pour toutes les femmes victimes de violences. À commencer par le numéro d'écoute national : le 3919, Violence Femmes Info. L'appel, qui est anonyme et gratuit, est accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Il s'adresse aux femmes victimes de toutes sortes de violences (conjugales, sexuelles, au travail...) mais aussi aux témoins d'une scène. À L'Isle d'Abeau, les femmes victimes de violences peuvent également s'adresser à la coordinatrice sociale de la gendarmerie. Par ailleurs, l'association France Victime 38 APRESS organise des permanences à l'annexe CCAS de L'Isle d'Abeau, 14 promenade des Baldaquins, tous les mercredis de 9h à 12h, et de 14h à 17h.

SANTÉ PUBLIQUE

UN BON BILAN POUR LE CENTRE DE VACCINATION

Depuis six mois, le centre de vaccination de L'Isle d'Abeau a permis de vacciner plusieurs milliers de personnes. Ce qui répond à l'objectif de l'équipe municipale qui était de rendre la vaccination accessible au plus grand nombre.



Le 9 août dernier, le centre de vaccination de L'Isle d'Abeau a déménagé du gymnase Saint-Hubert (où l'on pouvait effectuer jusqu'à 4000 injections par semaine) vers un local associatif situé en face de la Mairie avec une capacité de 2000 doses hebdomadaires. « Nous avons souhaité rendre le gymnase à nos jeunes pour qu'ils puissent reprendre leurs activités sportives », explique Mikaëla Serrano, Adjointe déléguée à la Solidarité, aux Actions Sociales, à la Santé et aux Animations Famille. Grâce à la mobilisation de l'ensemble des équipes municipales, bénévoles et médicales pour rendre le vaccin le plus accessible possible, plus de 54 000 doses ont pu être distribuées selon les derniers chiffres. « Nous avons longtemps fait le plein mais nous observons un ralentissement depuis quelques semaines. On sent que la majorité de la population est aujourd'hui vaccinée. Actuellement, nous accueillons surtout des jeunes de 12 à 17 ans qui viennent faire leur première injection ou des personnes de plus de 65 ans pour une troisième dose », observe Sabrina Kent, Coordinatrice du centre de vaccination.

Face aux réticences et aux doutes de certains vis-à-vis des vaccins ou du pass sanitaire, les équipes font preuve d'une parfaite transparence et les médecins prennent le temps de tout expliquer : « Nous avons un rôle d'information et de réassurance mais nous n'imposons rien. Si une personne change d'avis sur le moment, il n'y a pas de problème. Certains reprennent rendez-vous cinq ou six fois, ce n'est pas grave. Notre mission est de les accompagner. Il faut d'ailleurs souligner l'implication remarquable de l'ensemble du personnel. Les soignants répondent présents à tout moment, ça ne s'essouffle pas depuis six mois. C'est un travail d'équipe époustouflant », poursuit Sabrina Kent.

« Nous avons un rôle d'information et de réassurance mais nous n'imposons rien. Si une personne change d'avis sur le moment, il n'y a pas de problème. »





2000

Une capacité de
2000 doses par semaine

54 000

doses distribuées
depuis le 6 avril

5

agents municipaux
et 4 bénévoles présents
toutes la journée

2

équipes de soin,
constituées d'1 médecin et
de 4 à 5 infirmières, se
relaient le matin et
l'après-midi

En pratique

Le centre de vaccination, situé au 15, rue de l'Hôtel de Ville, en face de la Mairie de L'Isle d'Abeau, est ouvert le lundi de 12h à 18h et du mardi au samedi de 9h à 18h. La vaccination est accessible sur rendez-vous via le site doctolib.fr ou sans rendez-vous (Mêmes horaires mais jusqu'à 17h).

CULTURE

UNE NOUVELLE SAISON PLEINE DE PROMESSES

Ça y est, la culture, à L'Isle d'Abeau, c'est reparti pour de bon ! Avec une programmation riche et variée (théâtre, musique, humour) dans les salles de la ville : Le Millenium et l'Espace 120. Nouveauté cette année : des spectacles jeune public sont organisés les derniers samedis de chaque mois afin de réunir toute la famille.



C'est avec un grand soulagement et beaucoup de bonheur que le service culture de L'Isle d'Abeau aborde cette rentrée en reprenant une programmation "normale" dans les deux lieux dédiés de la ville, le Millenium et l'espace 120. « La nouvelle saison contient beaucoup de reports de l'année dernière, surtout des artistes locaux que nous soutenons, il était impossible de ne pas repartir avec eux. Mais il y a aussi de la place pour des nouveautés. Cette année, nous consacrons le dernier samedi après-midi de chaque mois à des spectacles jeune public, en plus des mercredis récréatifs dédiés à toute la famille », détaille Claire Venier, responsable du service culture. Au programme, côté musique, les soirées blues de l'association Blues Café avec The White Rattlesnake (18/11) et Ahmed Mouici (06/01), mais aussi le slam de Zim (05/11) ou les chansons de Sarah Mikovski (19/11) ou Yack (03/12). L'humour sera incarné par Laetitia Slescka (14/01). Un peu de théâtre enfin avec *Géhenne* d'Ismaël Saïdi (15/10), *Le Petit Prince* raconté par La Boîte à trucs (18/12) et l'humour absurde de la Cie Monsieur Cheval et associés (29/01). Pour rester accessibles au plus grand nombre, les événements ne coûtent pas plus de 5 euros, lorsqu'ils ne sont pas tout simplement gratuits. « Autour des spectacles, des actions sont également mises en place avec les scolaires et les artistes », souligne Claire Venier.

ZOOM

Une politique culturelle en cinq axes

Depuis le début du mandat, la Municipalité de L'Isle d'Abeau a mené un travail d'enquête et de réflexion afin de déterminer les axes de la politique culturelle dont le fil conducteur et l'aboutissement sont la création d'un nouveau lieu de culture.

« Nous avons visité différentes structures à Chambéry ou Grenoble et lancé une concertation citoyenne pour établir cinq axes :
→ Favoriser un sentiment d'appartenance et de fierté pour inciter les habitants à venir dans nos lieux culturels
→ Développer les pratiques artistiques en les rendant le plus accessibles possible
→ Soutenir la création et la diffusion en accueillant des résidences d'artistes et en créant des événements en lien avec les thématiques de société actuelle
→ Développer l'éducation artistique en intervenant dès l'enfance
→ Développer l'échange et la diversité avec un accent mis sur la pédagogie pour rendre les gens curieux de ce qu'ils ne connaissent pas forcément »
Élodie Thibaud, Conseillère Municipale déléguée à la Culture, à la Valorisation du Patrimoine et aux Animations Enfance.

MÉTIER

LES JARDINIERS, EMBELLISSEURS DE VILLE

D'un quartier à l'autre, il n'est pas rare de les croiser, taille-haie en main, affairés à embellir notre cadre de vie. Sans les jardiniers de la ville, notre quotidien serait moins coloré. Leur tâche est fondée sur deux grandes orientations : l'entretien des espaces non bâtis et la création de nouveaux espaces paysagers.



La taille des arbustes, l'élagage, la tonte, le désherbage, mais aussi la lutte contre les nuisibles tels que l'ambroisie, le frelon asiatique ou les moustiques font notamment partie de leurs attributions. Les jardiniers ont dû se spécialiser et changer leurs techniques de travail en raison des évolutions réglementaires intervenues ces dernières années. La suppression des produits phytosanitaires est un exemple qui a contribué à redistribuer en partie la place de la nature dans la ville. D'où un verdissement supplémentaire observé dans certains espaces.

La création et l'embellissement des espaces est aussi à leur charge. Chaque hiver, un comité de fleurissement se réunit pour définir le thème et la palette végétale du fleurissement annuel à créer sur les ronds-points et massifs. Les jardiniers composent et fabriquent les décors de leurs propres massifs. L'accent est mis sur la cohérence végétale entre les annuelles à installer et les vivaces déjà présentes sur le terrain.

Rencontre avec Adrien Ligonnet, jardinier au service cadre de vie : « Nous œuvrons dans l'ombre au quotidien pour entretenir et embellir la ville. Nos missions sont variées et aucune journée ne se ressemble. C'est ça qui me plaît, pas de monotonie dans notre métier ! Lors de nos différents chantiers, nous rencontrons également les riverains avec qui nous pouvons échanger et c'est constructif. Travaillant dehors, nos contraintes sont souvent liées aux conditions météorologiques, qui nous demandent de nous réadapter au jour le jour. »

« Nous œuvrons dans l'ombre au quotidien pour entretenir et embellir la ville. »

800 000 m²
Les espaces verts à l'Isle-d'Abeau totalisent une surface de 800 000 m², soit environ la superficie de 160 terrains de football.

25 km
de haies

6000
arbres d'alignement

18 600 m²
d'arbustes

600 m²
de fleurs plantées chaque année

3 700 fleurs
pour la seule année 2020

ET VOUS, COMMENT S'EST PASSÉE CETTE RENTRÉE ?



UN AGENT

Séverine Aullen

Coordinatrice de trois groupes scolaires (Les Fauvettes, Louis Pergaud et le Petit Prince), Séverine Aullen est chargée de faire le lien entre les agents de ces établissements (ATSEM, agents d'entretien, animateurs et aide-bibliothécaires) et le pôle Éducation de la Mairie. Elle remonte ainsi toutes les demandes de près de 80 agents aux différents services municipaux concernés.

« Nous avons vécu une rentrée sécurisée. Côté protocole sanitaire, tous les agents avaient été informés de la mise en place du protocole sanitaire et de ses mesures spécifiques. Cela a soulevé beaucoup de questions de la part du personnel et il a fallu répondre à leurs interrogations. Par exemple, les agents d'entretien doivent nettoyer plusieurs fois par jour chaque point de contact (poignées de porte, interrupteurs…), mais aussi le mobilier des selfs (tables, chaises) entre deux services. Il leur faut aussi surveiller le lavage des mains des enfants plusieurs fois par jour. Quant aux aides-bibliothécaires, elles doivent nettoyer un livre à chaque fois qu'un enfant l'a touché. Une nouvelle organisation a également été mise en place, notamment pour la garderie du matin. L'an dernier, des animateurs avaient été recrutés spécialement pour cette mission. Pour cette rentrée, ce sont les ATSEM (pour les maternelles) et les agents d'entretien (pour les primaires) qui en sont chargés. Tout au long de l'année scolaire, ma mission est d'être à l'écoute de ces agents afin de faire remonter leurs besoins aux différents services de la Municipalité du pôle Éducation. Les demandes sont variées. Cela va d'un manque de couverts dans les cantines, au dysfonctionnement d'un distributeur de savon, en passant par un problème avec un enfant. En tant que coordinatrice, je suis chargée de signaler les absences, qui peuvent avoir des conséquences sur le fonctionnement d'une classe. Nous faisons tout pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions. »



UNE CITOYENNE

Sonia-Sarah Bakrim

Mère de deux jeunes enfants et parent délégué au groupe scolaire des Trois Vallons, Sonia-Sarah Bakrim salue l'organisation de cette rentrée qui s'est déroulée sans problème. Entre ses études en Master à Sciences Po Lyon et son poste de collaboratrice parlementaire, la mère de famille se dégage du temps pour s'impliquer dans la vie scolaire de ses enfants.

« Mes deux enfants sont scolarisés aux Trois Vallons. Mon garçon de 3 ans a fait son entrée en petite section à la maternelle, tandis que ma fille de 9 ans est en CM1. La rentrée était donc très attendue et j'ai trouvé qu'elle était bien organisée vu le contexte. Nous, les parents, avons été informés par l'établissement des différentes mesures sanitaires ainsi que des scénarios envisagés en cas d'évolution de la situation. Une boîte mail par classe a d'ailleurs été créée pour nous permettre de recevoir les informations en temps réel et échanger avec les enseignants. C'est un moyen, selon moi, efficace de se tenir au courant.
Pour cette rentrée, j'ai apprécié les dispositifs qui ont été mis en place pour éviter les brassages entre groupes d'enfants. Par exemple, le jour de la rentrée, les primaires sont rentrés dans l'école par des entrées différentes. De même, la rentrée de mon fils en maternelle s'est faite en deux temps sur créneaux horaires. D'autres mesures ont également été prises pour limiter les contacts : il n'y a pas de mélanges de classes dans la cour de récréation, et les échanges de jeux entre classes différentes sont proscrits. L'ouverture d'un nouveau self pour les primaires a également ravi ma fille qui gagne, selon moi, en autonomie. Aujourd'hui, la vie semble donc reprendre son cours normal. Ma fille a, par exemple, commencé la natation scolaire. C'est un signe encourageant. Personnellement, je trouve important de s'impliquer dans la vie scolaire de ses enfants. Après avoir été parent délégué pour la classe de ma fille l'an dernier, je le suis cette année pour mon garçon en maternelle. Cela permet de mieux connaître le quotidien de son enfant mais aussi de servir de relais d'informations aux autres parents. »

UNE ÉLUE



Priscilla Blond

Adjointe déléguée à l'Education, la Famille, l'Enfance et la Jeunesse à la Mairie de L'Isle d'Abeau, Priscilla Blond revient sur l'organisation qui a été mise en place par l'équipe municipale pour assurer une rentrée sereine dans les 7 groupes scolaires de la ville.

« La rentrée est un moment fort de l'année pour la municipalité, puisque nos écoles accueillent 2 285 élèves cette année. Un chiffre élevé au regard d'une population de près de 17 000 habitants. L'Isle d'Abeau, qui compte également trois collèges et un lycée, se positionne d'ailleurs en troisième position des villes les plus jeunes de France avec presque 50% des Lilôts qui ont moins de 30 ans !
Pour que la rentrée se fasse dans les meilleures conditions possibles, l'organisation doit être forcément optimale. D'autant plus en commençant cette année au niveau 2 du protocole sanitaire de l'Éducation Nationale. Voilà pourquoi nous avons préparé cette rentrée bien en amont afin d'accueillir sereinement les enfants en septembre. Le programme a été chargé : travaux réalisés dans les écoles pendant l'été, installation de nouveaux équipements (accès PMR, ouverture d'un 4e self-service, fibre raccordée dans 5 écoles...) ou encore nettoyage des alentours des écoles avec l'opération "Rentrée Propre". Durant la dernière semaine d'août, nous avons rencontré l'ensemble des agents de chaque école (agents d'entretien, ATSEM, aide-bibliothécaire, animateurs) afin d'impulser la dynamique de la rentrée.
Pendant l'année scolaire, nous poursuivrons les échanges entre les 3 conseils d'école, avec la mise en place depuis janvier 2021 de groupes de suivi périscolaire réunissant les parents d'élèves, le directeur de l'école, les responsables des différents agents municipaux (ATSEM, agents de service et animateurs) et l'élue, et cela dans chaque établissement. C'est l'application de notre triptyque Agent-Citoyen-Élu avec comme objectif de faire un point régulier sur le quotidien de chaque école pour pouvoir à la fois solutionner rapidement un problème et aussi valoriser les actions positives qui ne manquent pas. »

1 naissance, 1 arbre

Voici les noms des enfants nés fin 2020 et 2021 qui s'inscrivent dans la démarche « 1 naissance, 1 arbre », mise en place depuis juillet 2020.
Pour cette nouvelle session, ce sont 15 nouveau-nés qui auront "leur arbre" planté sur la commune, entre novembre et décembre 2021. 15 arbres, qui vont grandir en même temps que ces jeunes Lilôts. Nous souhaitons à toutes les familles, beaucoup de bonheur.
Jeunes parents ou futurs parents, inscrivez vous dans cette démarche sur : www.mairie-ida.fr

(6) **Ismaël TESTA,** né en décembre 2020
(1) **Eliott DUPONT,** né en janvier 2021
Noah DAVID, né en janvier 2021
(4) **Sacha BRKIC,** né en février 2021
(5) **Adèle TALANSIER,** née en février 2021
Leyan DERENCHY, né en février 2021
(3) **Thélio LAVAREL,** né en février 2021
Léana ANDRÉ, née en février 2021
(8) **Mahé KUMARAN,** né en février 2021
Gabriel MANTE-RIVIERE, né en mars 2021
(2) **Lyssandre THIMONIER,** née en mars 2021
Jules ARNAUD-LOUVET, né en avril 2021
Léane PICHON, né en avril 2021
(7) **Hayden LY,** né en juin 2021
Ashley BARTHELEMY, née en septembre 2021





LOGEMENT

Le CCAS, partenaire de l'ADIL

Locataire d'un logement dans le parc social, vous rencontrez un problème d'insalubrité, de malfaçon ou de dégradation dans votre habitat ? Vous devez contacter votre bailleur en priorité. Si vous restez insatisfait, le référent logement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de L'Isle d'Abeau peut aussi vous informer sur les démarches à effectuer pour régler tout litige avec le bailleur. Pour les cas plus complexes, il vous mettra en relation avec son partenaire, l'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) de Bourgoin-Jallieu. Des juristes, formés sur l'ensemble des thématiques liées au logement, vous apporteront une information précise et gratuite et vous accompagneront tout au long de la procédure.

Renseignement au 04 74 18 20 44 (CCAS)



COURSE

API RACE 2021, une nouvelle édition réussie

Dimanche 12 septembre, 819 coureurs et marcheurs ont participé à la 4e édition de l'API RACE au départ de L'Isle d'Abeau et de Villefontaine (pour le semi-marathon). Une belle mobilisation en faveur de cette course festive et solidaire (en soutien aux professionnels de la santé), organisée par le club sportif API TRI qui a su s'adapter aux contraintes sanitaires. Au programme de cette journée sportive : 3 courses chronométrées (21 km avec 4 communes traversées/ 10 km et 5 km), une course enfant d'1 km et une marche de 9 km. Bravo à tous les participants.

www.apirace.com

TOURISME

Mon weekend à la CAPI

Vous voulez connaître les bons plans, les bonnes adresses, les idées de sorties qui vous entourent ? La CAPI et son Office du Tourisme lancent un nouveau site internet qui vous permet de découvrir les richesses et les curiosités des 22 communes de l'agglomération ! À la carte : loisirs, restaurants, séjours, patrimoine, magasins et produits... avec de nombreux conseils ! Vous pouvez également partager votre avis et votre expérience. Ce site soutient une consommation plus locale et favorise la relance des activités touristiques et des loisirs fortement impactés par la crise sanitaire.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.monweekendalacapi.fr





ANIMATIONS

Les médiathèques CAPI vous donnent le sourire

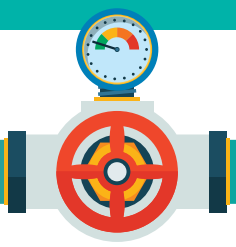
Le réseau des médiathèques CAPI propose, depuis la rentrée, de nombreuses animations et activités. À sa programmation régulière s'ajoute une programmation trimestrielle sur le thème fédérateur du sourire. Ateliers, conférences, contes, expositions, jeux et moments de lecture sont prévus. De quoi contenter tous les goûts et tous les âges ! L'ensemble des animations proposées dans votre médiathèque CAPI Agnès Varda à L'Isle d'Abeau est à retrouver sur le site : www.capi-agglo.fr
Les horaires d'ouverture du lieu sont les suivants : le mardi de 15h à 19h, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30, le jeudi de 12h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h30.

ÉNERGIE

Gaz naturel : bientôt la fin des tarifs réglementés

Le tarif réglementé du gaz est une offre de fourniture de gaz naturel encadrée par les pouvoirs publics. Or, la loi Énergie-climat 2019 prévoit l'arrêt du tarif réglementé du gaz pour les particuliers au 30 juin 2023. Tous les titulaires d'un contrat gaz au tarif réglementé devront donc changer d'offre avant cette date. Si vous êtes dans ce cas, vous recevrez cinq courriers d'information d'ici 2023 vous indiquant notamment comment changer de contrat. La démarche est simple, il suffit de souscrire un nouveau contrat en offre de marché auprès du fournisseur de son choix. Le contrat au tarif réglementé prend fin automatiquement. Cela n'entraîne ni frais, ni coupure et ne nécessite pas de changer de compteur.
Pour vous aider, il existe un comparateur d'offres indépendant et gratuit : www.comparateur.energie-info.fr





EXPRESSION POLITIQUE

AGISSONS POUR L'ISLE D'ABEAU

Comment offrir à tous les habitants un service public continu et de qualité malgré les contraintes découlant de la politique sanitaire actuelle ?

D'abord, concilier avec justesse les objectifs sanitaires et les objectifs sociaux et économiques afin de préserver les équilibres de notre territoire : mobilisation pour le libre accès du centre des Sayes, plaidoyer pour un libre accès aux associations des +12 ans au 30 septembre.

Ensuite, de la même façon que le centre de vaccination local est ouvert à tous, garantir à tous autant que possible une égalité d'accès aux services et évènements publics : lancement de la saison culturelle, balades des journées du patrimoine.

Enfin, être présents dans l'écoute (accueil "les élus à votre écoute", choix participatif citoyen pour les rythmes scolaires...), dans l'accueil et la prise en charge des situations classiques et nouvelles de détresse sociale (hotline CCAS), dans la veille et l'analyse (mise en place d'indicateurs de la vitalité du territoire).

LE RENOUVEAU DE L'ISLE D'ABEAU

La rentrée !
D'abord avec nos écoliers, collégiens et lycéens à qui nous souhaitons avec l'ensemble de notre groupe le meilleur. Souhaitons d'ailleurs qu'avec l'ensemble des mesures prises par les différentes collectivités, cette nouvelle année scolaire puisse se dérouler sous de meilleurs auspices que la précédente. À noter d'ailleurs que le département, quant à lui a pensé justice sociale et pouvoir d'achat en faisant le repas pour tous les collégiens à 2 euros.
Puis associative ensuite avec tous ces bénévoles et ces associations qui agissent tout au long de l'année pour nous et avec nous.
Dans chaque domaine les élus doivent être en mesure d'assurer et d'assumer leurs promesses. Sur notre commune, n'en est-il décidément pas de même ? Nous attendons toujours plus de propreté, de sécurité pour notre qualité de vie, quid des promesses électorales. Pour l'instant les 100 jours ne seraient-ils pas doucement en train de se transformer en 100 mois ? Nous attendons moins de com mais plus d'actes !

DEMAIN AVEC VOUS

Malgré un contexte sanitaire contraignant, nous souhaitons aux élèves, à l'ensemble du personnel éducatif et aux agents une rentrée apaisée.
Notre ville détient un tissu associatif sportif et culturel riche. À chaque âge, nous pouvons trouver une activité qui donne du sens au vivre ensemble. Nous souhaitons aux bénévoles, adhérents, salariés des associations une belle rentrée.
Mais des points de vigilance demeurent essentiels : la commune a connu cet été des incidents graves qui nuisent à la tranquillité publique. Le manque de propreté de la commune n'échappe pas à nos concitoyens. Deux thématiques récurrentes à M. Marion lors de sa campagne mais il ne suffit pas de crier au loup, il faut également travailler à des mesures fortes : Qu'en est-il ?
Enfin, restons solidaires auprès des Lilôt(e)s les plus fragiles touchés par la crise due au COVID. De grandes inégalités demeurent entre quartiers de notre ville et nous devons tout mettre en œuvre pour donner un cadre de vie durable pour tous.

AGENDA

En raison de l'évolution de la crise sanitaire, les évènements mentionnés dans cette rubrique sont susceptibles d'être annulés ou reportés. Vous pouvez retrouver toutes les informations actualisées au jour le jour sur le site internet de la Ville : **www.mairie-ida.fr**

OCTOBRE 21

Du 25 au 31 octobre
SEMAINE HALLOWEEN
Quartier Saint-Hubert / Programme complet sur le site

Jeudi 28 octobre de 9h à 18h45
SORTIE FAMILLES WALIBI RHÔNE-ALPES
Départ & retour arrêt de bus Lycée Delorme / Tarif selon quotient familial / Sur inscription à l'accueil du Centre Social / Contact : 04 74 27 83 61

Vendredi 29 octobre à 20h30
MUSIQUE - SCÈNE OUVERTE
Millenium / Gratuit / Placement debout / Contact : 04 74 18 51 13

Samedi 30 octobre à 17h
CONCERT POUR LES TOUS PETITS « POPOTES & COMPTINES » (1 À 6 ANS)
Millenium / Gratuit / Contact : 04 74 18 51 13

NOVEMBRE 21

Mercredi 3 novembre à 13h30
ACTION PROPRETÉ
Place du Triforium

Vendredi 5 novembre à 20h30
CHANSON SLAM AVEC ZIM
Millenium / Tout public / 5€ / Contact : 04 74 18 51 13

Samedi 6 novembre de 10h à 11h
PERMANENCE « LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE »
Mairie (Salle Rosa Parks) / Ouvert à tous / Sans rendez-vous / Contact : 04 74 18 20 00

Jeudi 11 novembre à 11h
COMMÉMORATION ARMISTICE 1918
Monument aux Morts (Place Henri Frenay) / Contact : 04 74 18 20 00

Mercredi 17 novembre à 14h
MOV'ART-ATELIER DE CALLIGRAPHIE
Millenium / Familles / Gratuit / Contact : 04 74 18 51 13

Jeudi 18 novembre à 20h
BLUES CAFÉ LIVE AVEC « SWEET SCARLETT » ET « THE WHITE RATTLESNAKE »
Millenium / Gratuit / Placement debout / Contact : 04 74 18 51 13

Vendredi 19 novembre à 20h30
CHANSON AVEC SARAH MIKOVSKI ET MÉO
Millenium / Tout public / 5€ / Placement debout / Contact : 04 74 18 51 13

Samedi 20 novembre de 10h à 11h30
« SAM'DIT D'EN PARLER » / DISCUSSIONS ET PARTAGE ENTRE PARENTS
Centre Social Colucci / Gratuit / Contact : 04 74 27 83 61

Vendredi 26 novembre de 9h à 12h
« TEMPS DE RÉPIT » PAR L'ASSOCIATION « CHROMOSOME SURPRISE AND CO »
Centre Social Colucci / Gratuit / Sur inscription / Contact : S. Frison 06 45 15 44 98

Samedi 27 novembre de 14h15 à 19h15
VIDE-JOUETS SOLIDAIRE
Stade Saint-Hubert / Ouvert à tous / Emplacement gratuit exposants Lilôts / Inscriptions : 06 82 92 48 27 / lisleentraide38080@gmail.com ou 06 26 33 09 81 / bluevintage.asso@gmail.com

Samedi 27 novembre à 20h30
THÉÂTRE « SOIS BELLE ET TAIS-TOI »
Espace 120 / Gratuit / Placement assis / Contact : 04 74 18 51 13

DÉCEMBRE

Mercredi 1er décembre à 13h30
ACTION PROPRETÉ
Place du Triforium

Vendredi 3 décembre à 20h30
CHANSON FRANÇAISE AVEC YACK
Millenium / 5 € / Placement debout / Contact : 04 74 18 51 13

Vendredi 3 et samedi 4 décembre
TÉLÉTHON
Contact : 04 74 18 20 00

Samedi 4 décembre de 10h à 11h
PERMANENCE « LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE »
Mairie (Salle Rosa Parks) / Ouvert à tous / Sans rendez-vous / Contact : 04 74 18 20 00

Samedi 4 décembre
GRANDE JOURNÉE AUTOUR DU HANDICAP
Contact : 04 74 18 20 00

Vendredi 10 décembre de 9h à 12h
« TEMPS DE RÉPIT » PAR L'ASSOCIATION « CHROMOSOME SURPRISE AND CO »
Centre social Colucci / Gratuit / Sur inscription / Contact : S. Frison 06 45 15 44 98

Samedi 11 décembre de 9h à 11h30
« SAM'DIT D'EN PARLER » / DISCUSSIONS ET PARTAGE ENTRE PARENTS
Centre Social Colucci / Gratuit / Contact : 04 74 27 83 61

Lundi 13 décembre à 20h30
CONSEIL MUNICIPAL (SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS)
Salle Rosa Parks / Contact : 04 74 18 20 00

Samedi 18 décembre 2021
FÊTE DE NOËL
Nombreuses animations / Spectacle / Ateliers
Place des Alpes / Gratuit / Contact : 04 74 18 20 00

Samedi 18 décembre à 16h
THÉÂTRE DE PAPIER « LE PETIT PRINCE » AVEC LA CIE LA BOÎTE À TRUCS (À PARTIR DE 7 ANS)
Espace 120 / Gratuit / Placement assis / Contact : 04 74 18 51 13

JANVIER 22

Jeudi 6 janvier à 20h
BLUES CAFÉ LIVE AVEC AHMED MOUICI & PACO DUKE
Millenium / Gratuit / Placement debout / Contact : 04 74 18 51 13

Vendredi 7 janvier à 20h30
CHANSON FRANÇAISE AVEC MAXIME DELLA COLETTA & PIOTKI
Millenium / 5 € / Placement assis / Contact : 04 74 18 51 13

Samedi 8 janvier
VŒUX DU MAIRE ET DES ÉLU(E)S À LA POPULATION
Salle de L'Isle / Gratuit / Contact : 04 74 18 20 00

18 décembre 2021

PLACE DES ALPES

Fête de Noël



id'a L'ISLE D'ABEAU

Retrouvez prochainement toute la programmation sur **www.mairie-ida.fr**